JANVIER-FEVRIER-MARS-AVRIL-MAI-JUIN 2015

COMMUNE DE SAINTE-SÉVÈRE

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°65

UN REGARD SUR LA COMMUNE

Inauguration de la Médiathèque

Dans ce numéro

- Le mot du Maire.
- Etat Civil : Année 2014
- Compte Administratif 2014
- Budget 2015
- Vies associatives
- Infos pratiques

calitom

COLLECTE SÉLECTIVE 2015

CE CALENDRIER TIENT COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS

MARDI
semaines impaires

JANV. 15	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV. 16
J 1 FERIE	D 1	D 1	M 1	V 1 FERIE	L 1 23	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1 FERIE
V 2	L 2 06	L 2 10	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2 45	M 2	S 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3 32	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4 19	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4 01
L 5 02	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5 41	J 5	S 5	M 5
M 6	V 6	V 6	L 6 FERIE 15	M 6	S 6	L 6 28	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7 37	M 7	S 7	L 7 50	J 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8 FERIE	L 8 24	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
V 9	L 9 07	L 9 11	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9 46	M 9	S 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10 33	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11 20	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 FERIE	V 11	L 11 02
L 12 03	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12 42	J 12	S 12	M 12
M 13	V 13	V 13	L 13 16	M 13	S 13	L 13 29	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14 FERIE	D 14	M 14 FERIE	V 14	L 14 38	M 14	S 14	L 14 51	J 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15 25	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
V 16	L 16 08	L 16 12	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 47	M 16	S 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17 34	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18 21	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 03
L 19 04	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19 43	J 19	S 19	M 19
M 20	V 20	V 20	L 20 17	M 20	S 20	L 20 30	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21 39	M 21	S 21	L 21 52	J 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22 26	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
V 23	L 23 09	L 23 13	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 48	M 23	S 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24 35	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25 FERIE 22	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25 FERIE	L 25 04
L 26 05	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26 44	J 26	S 26	M 26
M 27	V 27	V 27	L 27 18	M 27	S 27	L 27 31	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28 40	M 28	S 28	L 28 53	J 28
J 29		D 29	M 29	V 29	L 29 27	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
V 30		L 30 14	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 49	M 30	S 30
S 31		M 31		D 31		V 31	L 31 36		S 31		J 31	D 31

Collecte des **poches jaunes** sur notre commune: **PENSEZ A CONSERVER VOTRE CALENDRIER POUR L'ANNEE 2015**

LE MOT DU MAIRE

Nous voici déjà en période estivale !

Le bulletin sort avec un peu de retard mais en sera encore plus riche en informations.

En début d'année, nous avons ouvert la médiathèque pour le bonheur de tous. L'association du « Livre Vert » a organisé des portes ouvertes avec un spectacle pour enfants l'après-midi et une animation pour adultes en fin de soirée autour d'un apéritif. Ce fût un moment très convivial. Merci à l'association pour leur dévouement et leur organisation toujours parfaite.

N'hésitez pas à venir vous inscrire comme lecteur pour contribuer à faire vivre ce bel outil de culture et de rencontre que nous avons officiellement inauguré le 26 juin.
L'ancienne bibliothèque reste à la disposition des associations pour leurs réunions.

Une table de pique-nique va être installée près du terrain de tennis prochainement.

Le 26 mai, Mr Bainaud, a accueilli le lycée Beaulieu pour une conférence sur la guerre d'Algérie, très intéressante.

Le 19 juin, nous avons inauguré la sculpture place des Buges en présence de l'association de l'art de Julienne et la soirée s'est terminée par le repas des voisins. La rue du Chail, du bourg de Ste Sévère, organisait également la fête des voisins ce même soir.
Que de festivités à Ste Sévère !

Notre chauffeur de bus, Dolorès Storik, est en arrêt maladie depuis le mois de mars et Linda a pris le relais pour pallier aux déplacements scolaires. Je souhaite un prompt rétablissement à Dolorès et remercie vivement Linda pour sa disponibilité et efficacité ainsi que Sophie, toujours prête pour surveiller les enfants dans le bus.

Point sur les travaux :
- le four à pain de « chez Garraud » sera rénové par l'entreprise Béchemin avant la fin de l'année
- le préau de l'école va être totalement refait par la Communauté de Communes de Jarnac
- la réserve incendie de « la Selle » sera réalisée début septembre par l'entreprise Garraud
- la 2ème tranche des travaux du cimetière reprendra en septembre par l'entreprise Clergeaud
- un vestiaire aux normes sera aménagé pour Mario et Linda, nos agents communaux.
- nous sommes toujours en réflexion concernant le contrôle de vitesse aux Buges, route de Macqueville, et la réhabilitation de l'ancienne poste. Nous sommes à l'écoute de toute proposition.

La mairie sera fermée une semaine cet été du 10 au 15 août.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Laurence GIRARD

ETAT CIVIL ANNEE 2014

Naissances	Mariage
BRISSONNEAU Charline le 19 janvier VERGUIN CHABROU Lilou Léa le 4 mars AUGIRON Leyna Catherine Brigitte le 28 avril BERTANDEAU Noam le 14 août MOREAU Louise Fleur Emmanuelle le 31 août GRIMBERT Antoine Armand Lucas le 2 octobre	Mme BLANCHARD Patricia & Mr CAILLAUD Alain le 5 juillet **Décès** Mme BONNEAU Ginette Marie Madeleine le 26 avril Mr ROULAUD Philippe le 20 juillet Mr JEAN François André le 5 août Mme ST HILAIRE Christiane Ezilda le 16 octobre

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 9 février, 30 mars, 11 mai & 22 juin 2015

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le compte administratif 2014 a été voté le 30 mars 2015.

Le buget primitif 2015 a été voté le 30 mars 2015 en présence de Mr DANEY, trésorier.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	85 664	Excédent reporté	60 050
Charges de personnel	111 965	Produits services et domaines	29 179
Autres charges de gestion courante:		Impôts et taxes	173 472
- contingents et participations	28 020	Dotations, subventions et participations	189 848
- Autres	64 038	Autres produits de gestion courante	2 630
Charges financières	19 959	Produits financiers	32
Charges exceptionnelles & dotations	4 152	Produits exceptionnels	7 614
Ecritures p/ordre	10 276	Ecritures p/ordres	2 050
TOTAL DEPENSES	**324 074**	**TOTAL RECETTES**	**464 875**
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	**140 801**		

SECTION INVESTISSEMENTS

DEPENSES		RECETTES	
Résultat reporté année précédente	4 660	Résultat reporté année précédente	0
Remboursement des emprunts	42 017	FCTVA	8 693
Opérations pour ordre	2 050	Emprunts	0
Opérations réalisées en 2014	117 229	Subventions	18 400
		Opérations pour ordre	10 277
		Exédent capitalisé	99 622
TOTAL DEPENSES	**165 956**	**TOTAL RECETTES**	**136 992**
RESULTAT DE CLÔTURE (déficit)	**-28964**		

BUDGET PRIMITIF ANNEE 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	93 090	Excédent reporté	48 576
Charges de personnel	111 770	Produits services et domaines	23 060
Autres charges de gestion courante:		Impôts et taxes	175 186
- contingents et participations	29 500	Dotations, subventions et participations	195 210
- Autres	63 259	Autres produits de gestion courante	2 500
Charges financières	18 331	Produits financiers	40
Charges exceptionnelles	100	Produits exceptionnels	1 200
Dotation aux provisions	7 036	Atténuation des charges	279
Dépenses imprévues	22 935		
vt p/équilibre section investissement	60 030		
TOTAL DEPENSES	**406 051**	**TOTAL RECETTES**	**446 051**
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	**40 000**		

SECTION INVESTISSEMENTS

DEPENSES		RECETTES	
Déficit année précédente	28 964	Excédent reporté	0
Restes à réaliser 2014	79 885	Restes à réaliser	16 624
Remboursement des emprunts	43 495	Affectation année précédente	92 225
Dépenses imprévues	5 000	FCTVA	16 000
Opération p/cpte de tiers	6720	Subventions	7 194
		Ecritures pour ordre	7 036
Opérations 2015	41 765	Opération p/cpte de tiers	6 720
		Vt section fonctionnement	60 030
TOTAL DEPENSES	**205 829**	**TOTAL RECETTES**	**205 829**

Rappel: les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal (taxe d'habitation et taxes foncières) sont inchangés par rapport à l'année dernière

LISTE DES ASSOCIATIONS

La Joie de Vivre
Président : André CHAPEAUCOURT ☎ 06 61 79 97 75

Comité de fêtes
Président : Jean-Pierre SIMIOT ☎ 05 45 80 95 40

Jeux et Loisirs pour tous
Présidente: Jacqueline CAILLAUD ☎ 09 52 63 28 98

Le Livre Vert
Présidente : Mireille DUPAYS ☎ 05 45 80 87 97

Association des Parents d'Elèves
Président : Damien DIOT ☎ 09 50 09 19 08

FNACA du Pays Bas
Président : Michel BAINAUD ☎ 05 45 80 88 83

The Boot's Dancers
Présidente : Jocelyne MARTINEAU ☎ 05 45 80 99 40

Rando Evasion du Pont du Gât
Présidente : Dominique GOMBEAUD ☎ 05 45 80 95 72

Les Chérubins en Folie
Présidente : Magali BOUTROIS ☎ 06 50 21 20 97

Amicale chasse
Président : Gérard JOLLIT ☎ 05 45 80 88 08

Mille et une danses
Président : Eric Clem ☎ 05 45 80 88 08

La Gymnastique volontaire a cessé de fonctionner à compter du 30 juin 2015

Utilisation de la salle des Fêtes à compter du 01/09/2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Zumba 19 h—20 h		Chérubins 16h30-18h30	1 & 3 du mois La Joie de vivre 14h-18h
			2 & 4 du mois Jeux et Loisirs 14 h - 18h30
			Boots Dancers 18h30 - 22 h

ASSOCIATION JOIE DE VIVRE

En cette fin du mois de juin, le club des aînés de la Joie de Vivre de Sainte-Sévère s'est offert une escapade portugaise.

Une bonne cinquantaine d'adhérents ont pris la route pour un séjour estival avec de grosses chaleurs. Le programme fut riche et varié avec pour commencer une visite de Figueira da Foz ; puis direction Coimbra domini avec son ancienne université, ancienne capitale du Portugal.

Passage obligé à Fatima avec son sanctuaire qui est un des plus connu du monde. Ensuite, ils se sont dirigés à Mazaret, petit village de pêcheurs avec une immense plage occupée par les barques et les filets ainsi qu'un centre de pèlerinage.

Ils ont aussi découvert Porto lors d'une croisière sur le fleuve le Douro suivie d'une visite de la vieille ville et d'une cave. Les aînés ont beaucoup apprécié la capitale, Lisbonne avec le quartier de Belem ou encore le monastère de Jéronimos. « Nous garderons de très bons souvenirs de ce voyage au Portugal ! » a conclu André Chapeaucourt, le président de la Joie de Vivre.

DANSE COUNTRY : THE BOOTS DANCERS

LES 10 ANS DU CLUB

Jocelyne MARTINEAU, Didier, son mari et Laetitia leur fille, ont créé « The Boot's Dancers » il y a 10 ans. Il leur appartenait de fêter dignement cet anniversaire.

A cette occasion, les clubs de Corrèze, Vendée, Vienne, Charente-Maritime et St Même ont répondu présents ce 23 Mai sans oublier Mme le Maire qui pour l'occasion avait sorti ses santiags.

Fabienne Coulais, chanteuse de country, a mis une belle ambiance en compagnie de Sthephan Lawson, parrain de l'association.

La Présidente a chaleureusement remercié la municipalité de son soutien ainsi que les animatrices, Laetitia, Stéphanie et Nathalie.

Le club compte aujourd'hui une quinzaine de membres qui se retrouvent chaque semaine pour danser country, line-dance et catalan le jeudi soir à la salle des fêtes.

Cette soirée anniversaire s'est poursuivie autour d'un repas « Paëlla » qui a comblé les gourmands avant une soirée country.

INAUGRATION MEDIATHEQUE

Vendredi dernier, la médiathèque intercommunale de Sainte-Sévère a été inaugurée en grande pompe devant les élus locaux, les membres du Livre Vert et quelques invités.

Ouverte depuis janvier 2015, cette toute nouvelle structure est déjà en fonction et a d'ores et déjà conquis lecteurs, personnels de la médiathèque et bénévoles. Cette construction était souhaitée depuis de nombreuses années comme l'ont rappelé Annick Franck Martaud, président de la Cdc de Jarnac et Mireille Dupays, présidente du livre Vert, association qui assure quelques permanences et propose différentes animations. La bibliothèque de Sainte-Sévère a soufflé ses 30 bougies en 2014, installée au-dessus de la salle des fêtes depuis ses débuts, le lieu était devenu peu pratique notamment au niveau de l'accessibilité. La communauté de communes de Jarnac qui a depuis la compétence Lecture Publique, sous la direction de Nicole Roy, a donc décidé de doter Sainte-Sévère d'un nouvel outil de travail. Mireille Dupays a d'ailleurs salué les élus pour leur "politique culturelle dynamique et ambitieuse".

Un an de travaux ont été nécessaires pour ce projet dont le coût est à hauteur de 285 000 euros subventionné en partie par la Région (78 114 euros) et le Département (50 232 euros). Le résultat est à la hauteur des espérances, l'emplacement est idéal avec une meilleure visibilité, le lieu est agréable et pratique avec des couleurs chaleureuses. Nelly Roméro, directrice de la médiathèque de Jarnac qui intervient sur l'ensemble du réseau des médiathèques de la Cdc (Sainte-Sévère et Bourg Charente) a donc fait visiter les lieux à l'ensemble des invités. Depuis ses 6 mois d'ouverture, cette nouvelle structure tend à prouver que mener une politique culturelle en milieu rural c'est possible. La volonté des élus et une association avec des bénévoles dynamiques, un bon cocktail qui assure le maintien d'un lieu de vie et de rencontre. Une bonne trentaine de nouveaux lecteurs se sont inscrits depuis janvier. Après la visite des lieux et les discours des élus, la municipalité de Sainte-Sévère a convié tout le monde dans les jardins de la médiathèque pour partager un verre de l'amitié accompagné de quelques gourmandises.

Horaires: Lundi de 17 h 30 à 19 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h, le vendredi de 17 h 30 à 19 h et le samedi 9 h à 12 h.

INAUGRATION STATUE AUX BUGES

Le 19 juin, la municipalité de Sainte-Sévère a convié les membres de l'association Julienne Métiers d'Art et Tourisme qui s'occupe du célèbre symposium de sculpture contemporaine pour l'inauguration de la sculpture Inanimate.

Cette sculpture réalisée lors du symposium de 2012 sur le thème du feu est l'œuvre d'une artiste polonaise : Dominika Griesgraber. Voilà en quelques mots comment cette artiste décrit son travail : "L'idée de ma sculpture est basée sur le concept du feu comme médium de changement et de transformation. Le feu est l'un des paradigmes excellents, de la Nature, de la transformation possible par le biais du processus de la métamorphose. La pierre, la mise en situation de la sculpture et le rôle de la lumière sont trois pivots qui constituent l'espace et le corps de cette sculpture. La forme de ma sculpture, je l'imagine intégrée avec l'environnement donné. Elle sera aérée, lumineuse, légère. Elle se compose d'une forme géométrique et organique formant ensemble un passage entre passé et présent, origine et destination, impermanence et éternité."

Depuis le 1er symposium en 2002, les sculptures intègrent les villages du Pays Ouest Charente voire au-delà et font partie du Chemin de la Sculpture. La municipalité de Sainte-Sévère a donc choisi cette sculpture afin de l'installer sur la Place des Buges située au centre du bourg dans un cadre agréable et verdoyant.

Maryse Obom, la présidente de l'association de Julienne, a donc coupé le traditionnel ruban avec Laurence Girard, maire de la commune, avant de partager le verre de l'amitié. Le prochain symposium aura lieu du 5 au 18 septembre 2016. Les membres du bureau travaillent d'ores et déjà activement à son élaboration. Petite nouveauté pour cette future édition, l'association a commencé par prendre contact avec l'ensemble des communes charentaises et quelques communes maritimes limitrophes afin de répertorier les espaces susceptibles d'accueillir les futures réalisations. L'association fera ensuite une sélection et les artistes au moment de leur inscription proposeront un projet en adéquation avec un lieu, une manière d'intégrer encore mieux ces œuvres d'art à notre territoire.

CEREMONIE DU 8 MAI

LES CHERUBINS

Le samedi 6 juin, les chérubins ont présenté leur spectacle « l'oiseau du bonheur ».
Nous avons fait salle pleine.
Les Chérubins ont trés bien joué et les spectateurs ont pu applaudir le résultat d'un travail assidu et abouti tout au long de l'année.
Les costumes, l'émotion et l'enthousiasme et surtout les Chérubins étaient au rendez-vous.
Une soirée qui a laissé des traces d'émotion dans le coeur des gens.

Cathie Roussel à Sainte-Sévère, une marathonienne qui s'est lancée un défi incroyable : courir 3 200 km en 78 jours, une de ses étapes était Sainte-Sévère!!!

INFOS PRATIQUES

CAUE Charente et son espace INFO→ ÉNERGIE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
31, bd Besson-Bey - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 95 93 - Fax 05 45 95 51 74
infoenergie.caue16@wanadoo.fr - www.caue16.fr

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de neutralité, de gratuité et de stricte indépendance grâce au soutien financier de partenaires publics ;

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il dispense des conseils gratuits sur tous les projets en rapports avec ces thèmes.

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** fonctionne par conventionnement avec le Département.

Les **espaces INFO→ENERGIE** constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec le Conseil Régional Poitou-Charentes. Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d''énergie.

Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente

ARMÉE DE TERRE

MARINE NATIONALE

ARMÉE DE L'AIR

Dès 2015 et pour les années à venir, l'armée de terre propose plus de 10 000 postes par an à pourvoir par les jeunes de 17,5 à 29 ans.

En effet, l'armée de Terre est engagée dans de nombreuses missions : il peut s'agir de sécurité intérieure avec le plan VIGIPIRATE ou bien de sécurité extérieure avec les OPEX (en RCA, au Mali etc...). La multiplication de ces missions entraîne un besoin en recrutement plus important, afin de parvenir à gérer toutes ces opérations avec succès.

Un contrat de 2 ans adapté à de nouveaux profils.

Dès aujourd'hui, l'armée de Terre propose un nouveau contrat de deux ans, soit un contrat plus court que ceux qu'elle offrait jusque-là.

Accompagnement des jeunes les plus motivés vers l'emploi.

L'armée de Terre augmente le nombre de postes disponibles en son sein cette année. En tant qu'institution publique, elle doit en effet contribuer au devoir national d'accompagnement des jeunes les plus qualifiés et motivés dans leur recherche d'emploi. Une fois engagés, l'armée de Terre garantit à ces jeunes une formation militaire mais aussi professionnelle, leur permettant de s'insérer au mieux dans le marché du travail par la suite.

Pour toute demande d'informations, veuillez prendre contact avec la personne ci-dessous :

Adjudant-chef Laurent FOUCHE, chef du CIRFA d'Angouléme

167, rue de Périgueux – CS 52101 – 16021 ANGOULEME Cedex

Téléphone : 05.45.22.86.85

Email : cirfa-terre-angouleme.accueil.fct@intradef.gouv.fr

INFOS PRATIQUES

La communauté de communes de Jarnac a décidé de soutenir les propriétaires désireux de remettre aux normes leur installations d'assainissement non collectif. Cela concerne les communes du canton de Jarnac. Les subventions attribuées seront limitées à l'enveloppe disponible. Le dossier est disponible en mairie.

LES DROITS ET OBLIGATIONS D'UN PROPRIETAIRE RIVEREAIN D'UN COURS D'EAU

LES OBLIGATIONS:

- **entretien des rives:** tout en respectant l'équilibre du milieu, le riverain doit procéder à un entretien régulier (soumis à déclaration ou autorisation de la Loi sur l'Eau) et entretenir les rives par élagage et recépage de la végétation arborée, enlèvement des débris,etc...
- **protection des berges** contre l'érosion et les inondations;
- **respect de la servitude de libre écoulement:** l'eau doit être restituée de façon à être utilisable par les propriétaires des fonds inférieurs;
- **protection du patrimoine piscicole:** le riverain doit préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.
- **obligation de respect des lois et règlements.**

LES DROITS:

- **propriété sur le lit du cours d'eau:** la berge et la moitié du fond du lit appartiennent au propriétaire riverain;
- **usage:** les riverains peuvent utiliser l'eau pour leurs propres usages dans la limite des art. L214-1 (réalisation d'installation, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration ou autorisation) et 214-9 (demande d'institution d'un débit affecté) du Code de l'Environnement;
- **extraction:** vase, sable et pierres peuvent être pris dans le lit de la rivière par le propriétaire à condition de ne pas modifier le régime du cours d'eau (soumise à déclaration ou autorisation de la loi sur l'Eau);
- **pêche:** le riverain décide d'exercer son droit de pêche sur sa propriété ou de le céder par bail à l'A.A.P.P.M.A. locale;
- **de constitution d'un plan simple de gestion:** plan pluriannuel de gestion et d'entretien agréé par le préfet de département.

De nombreuses interventions sur ou aux abords des cours d'eau sont ***soumises à déclaration ou autorisation au titre de la Loi sur l'eau***. Afin de respecter cette réglementation, il convient de se ***rapprocher du syndicat de rivière***.

NOUS SOMMES À MÊME DE VOUS CONSEILLER SUR LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES, TECHNIQUES ET FINANCIERS DE TOUTE INTERVENTION PRÉVUE OU EN PROJET.

SYMBA—syndicat mixte pour l'étude de la gestion des bassins de l'Antenne, de la Soloire, du Romède, du Coran et du Bourru

4 place du château d'eau – 17160 MATHA

tél: 05.46.58.62.64 – portable: 06.18.68.37.84 – e-mail: symba@symba.fr

A compter du 1er septembre,

la collecte de l'amiante change !

ATTENTION CONTIENT DE L'AMIANTE

Respirer la poussière d'amiante est dangereux pour la santé

Suivre les consignes de sécurité

Vous avez de l'amiante à jeter ? Attention, les dépôts ne se font plus en déchèterie !

Pour des raisons de sécurité et de réglementation, les dépôts ont lieu sur certains sites en Charente, à des dates précises et selon des conditions définies.

Adressez-vous à l'agent de déchèterie !

Il vous indiquera les conditions de prise en charge de l'amiante et vous remettra les éléments nécessaires.

N°Vert 0 800 500 429 — www.calitom.com — calitom service public des déchets

Lieux de collecte en Charente

Nord Charente : Ruffec
Ancien centre de stockage de déchets - Lieu-dit La Porterie

Nord Est Charente : Champagne-Mouton
Pôle de collecte et de transfert - Les Granges Gagnars

Ouest Charente : Sainte-Sévère
Valoparc - Lieu-dit Panneloup

Sud Charente : Poullignac
Pôle Déchets Sud Charente - Lieu-dit L'Ouche Grillée

Centre : Dirac
Déchèterie - Les Rivailles

Plans d'accès disponibles sur le site internet
www.calitom.com/rubrique téléchargements

Dates de collecte

Elles vous sont remises sur simple demande auprès de l'agent de déchèterie. Vous pouvez également les retrouver sur le site internet de Calitom.

Une collecte a lieu toutes les 3 semaines sur l'un des 5 sites en Charente, le mercredi après-midi de 14h à 19h.

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile

Service gratuit réservé aux usagers de Calitom*
Professionnels non autorisés

* Habitants de la Charente, hors CDC du Rouillacais, Smictom de Champniers, Ville de Cognac et GrandAngoulême

Informations et renseignements
au numéro vert 0 800 500 429

www.calitom.com N°Vert 0 800 500 429

calitom
service public des déchets